



Les rapports d'activité 2000 du Groupe BANK OF AFRICA sont illustrés de textiles issus des pays dans lesquels la BOA est présente. Ceci en hommage à une tradition artistique remarquable, faisant appel à des savoir-faire multiples appliqués au coton, à la soie, au raphia ou à la laine selon les ressources naturelles régionales. Aujourd'hui, dans le monde entier, des musées conservent précieusement et exposent des pièces dont l'esthétique est largement reconnue.

Agriculture, industrie, artisanat, confection... La filière textile compte parmi les nombreuses composantes de la vie économique de l'Afrique de l'Ouest et de Madagascar. La BOA contribue, bien sûr, au financement des différentes composantes de cette filière dans toutes ses zones d'implantation et participe aussi, à la fois, à la préservation des cultures et des valeurs locales et au développement économique des pays concernés.

Remerciements à la Galerie de Textiles et à Mesdames Vormèse et Gokou, pour le prêt des pièces de leur collection.

Le mot du Directeur Général



L'année 2000 a été dominée, en Côte d'Ivoire, par un climat politique tourmenté qui a fortement perturbé une activité économique déjà gravement handicapée par l'évolution défavorable des cours des matières premières. Malgré tout, la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE a réussi au cours de cet exercice à poursuivre l'élargissement de son portefeuille de clientèle et à renforcer ses positions dans un contexte de stagnation des ressources et emplois du système bancaire

ivoirien entre le 31 décembre 1999 et fin 2000.

Notre Banque a en effet enregistré au cours de l'exercice 2000 une croissance soutenue de la plupart de ses indicateurs - +19,9% pour le total de bilan, +25,1% pour les dépôts collectés, +21,0% pour les crédits distribués -. Le total de bilan s'est établi à 46 milliards de F CFA à fin 2000 et, grâce à la poussée plus rapide des ressources drainées, le rééquilibrage recherché des dépôts et des emplois de clientèle s'est amélioré sur cet exercice.

La recherche d'un développement accéléré des ressources est en effet restée l'objectif majeur de l'exercice écoulé. En la matière, notre volonté de collecte des dépôts auprès des grandes entreprises de la place et des investisseurs institutionnels a porté ses fruits au prix d'un renchérissement du coût moyen des dépôts par suite de la forte augmentation de la fraction de ceux-ci qui est rémunérée. Dans le même temps, la bonne implantation du Groupe BANK OF AFRICA, l'appui sur un réseau étoffé de correspondants bancaires de premier plan, notre capacité d'action et de réaction rapides aux demandes de la clientèle ont largement contribué à un développement notable des opérations traitées par la Banque et des concours de celle-ci à l'économie.

Cette expansion satisfaisante de nos activités dans un contexte difficile a généré une croissance significative des produits d'exploitation - +16,9% sur l'exercice écoulé - qui est demeurée toutefois inférieure à celle des charges d'exploitation - +22,9% sur l'année sous revue -, particulièrement stimulée par une hausse des charges de trésorerie qui ont suivi la forte augmentation des dépôts rémunérés de la clientèle. Hors ces coûts commerciaux, les charges courantes d'exploitation ont été maîtrisées avec une hausse annuelle de 7,8% en 2000.

La conjonction de ces diverses évolutions a conduit à un résultat brut d'exploitation en progrès de 4,0% sur l'année 2000 par rapport à 1999. La nécessité de provisions générées par une dégradation de la qualité du portefeuille, par suite fragilisation de la situation de nombreuses entreprises, a toutefois conduit à un bénéfice net final en net repli, qui s'élève à 226 millions de F CFA après impôts.

Ce résultat peut cependant être considéré comme honorable dans l'environnement général décrit ci-avant et autorise la distribution aux actionnaires d'un dividende de 10% en maintenant en réserves plus de 50% de ce bénéfice.

Ces constats nous incitent à redoubler d'efforts pour améliorer la situation acquise en 2000 afin de poursuivre en 2001 nos objectifs d'expansion.

Pour cette année nouvelle, notre stratégie sera spécialement orientée vers :

- la continuation de la modernisation des outils de traitement, de communication et de gestion de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE, dans un nouveau siège dont la livraison interviendra au cours du premier semestre 2001, afin de parfaire la qualité du service apporté à sa clientèle.
- la poursuite d'un nouvel élargissement du public de la Banque, de façon à renforcer l'assise et les potentialités de développement de celle-ci.

Jean-Pierre GALIBERT

Directeur Général

Faits marquants

Au cours de l'année 2000

Avril

- Extension de la couverture d'assurance décès accidentel du personnel aux décès toutes causes.

Septembre

- Participation à LA HAYE et PARIS aux Rencontres BANK OF AFRICA des Administrateurs des sociétés du Groupe.

Octobre

- Prise de participation de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE dans le capital de la BANK OF AFRICA - BENIN à l'occasion de l'offre publique de vente émise par cette dernière.

Novembre

- Mise en place du Guichet Groupe BANK OF AFRICA pour traiter les opérations « FLASH ».
- Achèvement des travaux de gros œuvre du nouveau Siège social et démarrage des travaux de second œuvre.

Décembre

- Adoption du Plan Triennal de Développement (PTD) de la Banque pour la période 2001-2003.
- Prise de participation de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE dans le capital de la BANK OF AFRICA - SENEGAL.

Chiffres clés

31/12/2000

Activité	
Dépôts*	26 312
Créances*	33 631

Résultat	
Produit Net Bancaire*	3 002
Charges de fonctionnement*	1 704
Résultat Brut d'Exploitation*	1 325
Résultat Net*	223
Coefficient d'exploitation (%)	55

Structure	
Total Bilan*	45 998
Fonds Propres après répartition*	4 206
Fonds Propres/Total Bilan (%)	9,1
Effectif en fin d'exercice	56

(*) En millions de F CFA

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, de 9 membres, est actuellement composé comme suit :

- M. Paul DERREUMAUX Président
- BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN), représentée par M. François TANKPINOU, Administrateur
- CAURIS INVESTISSEMENT, représentée par M. Christian ADOVELANDE, Administrateur
- SIDAM, représentée par M. MEITE SOULEYMANE, Administrateur
- STAMVIE, représentée par M. François Xavier AKA ELLOH, Administrateur
- M. Ousmane DAOU (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH), Administrateur
- M. Léon NAKA, Administrateur
- M. Francis SUEUR, Administrateur
- M. Jean-Pierre GALIBERT, Administrateur Directeur Général

Répartition du capital

Au 31/12/2000, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	64,7%
BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN)	6,8%
Actionnaires nationaux	12,3%
SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE (SFI)	6,9%
CAURIS INVESTISSEMENT	7,0%
Autres	2,3%

Rapport des commissaires aux comptes

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000 sur :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne ;
- le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA – COTE D'IVOIRE (BOA-CI), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi ;
- le respect de la réglementation bancaire.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne au 31 décembre 2000.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi sur les sociétés commerciales. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous devons porter à votre attention les informations suivantes :

- Le ratio fonds propres sur risques s'établit à 6,83% au 31 décembre 2000 pour un minimum réglementaire de 8%.
- Le coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables est de 72,35% au 31 décembre 2000 alors que le minimum prévu par la BCEAO est de 75%.
- Le ratio de structure du portefeuille de la banque est de 0,96% au 31 décembre 2000 alors que le minimum réglementaire est de 60%.
- La norme individuelle du coefficient de division des risques de 75% des fonds propres effectifs a été dépassé au 31 décembre 2000 pour les engagements de la SITAB et de CI-TELCOM, dont le coefficient atteint respectivement 77,5% et 86,5%.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la BANK OF AFRICA – COTE D'IVOIRE des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2000.

Abidjan, le 23 avril 2001

Les Commissaires aux Comptes

Armand Fandohan
Associé
MAZARDS & GUERARD

Christian Marmignon
Associé
ERNST & YOUNG – CCCA

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'acte uniforme du traité de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un des administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général adjoint, ou entre la Banque et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur (art. 438).

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales (art. 439). Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 25 juillet 1990, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article 438 de l'Acte uniforme et à l'article 35 de la loi du 25 juillet 1990 portant réglementation bancaire en Côte-d'Ivoire.

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)

Modalités

- Emprunts subordonnés à la garantie de bonne fin des crédits en souffrance de BANORIENT S.A. et de BANORABE Holding S.A., cédés à AFRICAN FINANCIAL HOLDING (A.F.H) : 20 500 000 FRF, soit 2 050 000 000 F CFA.
- Dépôt nanti de BANORABE Holding S.A. cédé à AFH pour montant de 5 755 774,08 FRF, soit 575 577 408 F CFA, destiné à couvrir une perte de montant équivalent relative aux créances héritées de BANAFRIQUE et cédées à BOA-CI.

Le solde du compte au 31 décembre 2000 s'élève à 1 952 429,5 FRF (195 242 954 F CFA) après les remboursements effectués, dont 1 957 310,61 FRF (195 731 061 F CFA) au cours de l'exercice 2000.

Avec la société AFH-Services

Assistance technique

- La BOA-CI a signé avec la société AFH-Services une convention d'assistance technique. La charge supportée par BOA-CI durant l'exercice 2000 au titre de cette convention s'élève à 225 000 000 F CFA HT.

ABIDJAN, le 23 avril 2001

Les Commissaires aux Comptes

Armand Fandohan
ASSOCIE
MAZARDS & GUERARD

Christian Marmignon
ASSOCIE
ERNST & YOUNG – CCCA

Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA).

Actif

Actif	Exercice 1999	Exercice 2000
Caisse	398 617 815	1 861 513 835
Créances interbancaires	4 299 350 762	6 549 938 946
• A vue	4 299 350 762	3 949 938 946
· Banque centrale	49 703 298	932 894 432
· Trésor public, CCP	1 047 459	1 047 459
· Autres établissements de crédit	4 248 600 005	3 015 997 055
• A terme		2 600 000 000
Créances sur la clientèle	27 790 703 362	33 631 087 228
• Portefeuille d'effets commerciaux	2 741 804 625	4 452 069 529
· Crédits de campagne	318 543 834	157 317 438
· Crédits ordinaires	2 423 260 791	4 294 752 091
• Comptes ordinaires débiteurs	16 142 584 546	16 146 170 124
• Autres concours à la clientèle	8 906 314 191	13 032 847 575
· Crédits de campagne	99 279 780	1 902 476
· Crédits ordinaires	8 807 034 411	13 030 945 099
• Affacturage		
Crédit-bail et opérations assimilées		
Titres de placement	3 774 200 000	1 110 524 110
Immobilisations financières	367 128 477	319 241 226
Immobilisations financières mises en équivalence		
Immobilisations incorporelles	15 283 480	11 612 705
Immobilisations corporelles	228 345 775	203 664 939
Actionnaires et associés		
Autres actifs	1 375 631 779	2 184 453 324
Comptes d'ordre et divers	105 345 063	126 333 704
Écart d'acquisition		
Total de l'actif	38 354 606 513	45 998 370 017

Hors Bilan	Exercice 1999	Exercice 2000
Engagements donnés		
• Engagements de financement	857 332 896	573 657 030
· En faveur d'établissements de crédit		
· En faveur de la clientèle	857 332 896	573 657 030
• Engagements de garantie	12 179 444 097	9 029 383 019
· D'ordre d'établissements de crédit	357 155 961	297 610 512
· D'ordre de la clientèle	11 822 288 126	8 731 772 507
• Engagements sur titres		

Passif

Passif	Exercice 1999	Exercice 2000
Dettes interbancaires	11 387 453 150	13 276 147 652
• A vue	361 026 750	2 702 712 495
· Trésor public, CCP		
· Autres établissements de crédit	361 026 750	2 702 712 495
• A terme	11 026 426 400	10 573 435 157
Dettes à l'égard de la clientèle	21 043 245 375	26 312 461 398
• Comptes d'épargne à vue	202 067 671	253 948 316
• Comptes d'épargne à terme		
• Bons de caisse	367 634 425	1 100 000 000
• Autres dettes à vue	12 764 668 080	13 456 305 744
• Autres dettes à terme	7 708 875 199	11 502 207 338
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	938 470 312	1 088 569 791
Comptes d'ordre et divers	490 960 007	1 004 511 501
Écart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	311 381	311 381
Provisions réglementées		
Fonds affectés	2 440 485 908	2 245 242 954
Fonds pour risques bancaires généraux	47 081 555	58 388 457
Capital ou dotation	1 100 000 000	1 100 000 000

Primes liées au capital		
Réserves	556 390 182	671 689 278
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau (+/-)	48 214 670	14 909 545
Résultat de l'exercice	301 993 973	226 138 060
Total du passif	38 354 606 513	45 998 370 017

Hors bilan	Exercice 1999	Exercice 2000
Engagements reçus		
• Engagements de financement		
· Reçus d'établissements de crédit		
• Engagements de garantie	10 529 240 853	8 896 034 466
· Reçus d'établissements de crédit	10 424 240 853	8 821 034 466
· Reçus de la clientèle	105 000 000	75 000 000
• Engagements sur titres		

Résultat

Comptes de résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

Charges	Exercice 1999	Exercice 2000
Intérêts et charges assimilées	1 068 397 100	1 546 858 994
• Sur dettes interbancaires	612 951 208	698 694 754
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	455 445 892	848 039 740
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées		124 500
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	2 792 427	28 282 590
Charges sur opérations financières	20 465 055	26 431 722
• Charges sur titres de placement		
• Charges sur opérations de change	3 142	2 411 750
• Charges sur opérations de hors bilan	20 461 913	24 019 972
Charges diverses d'exploitation bancaire	9 563	
Frais généraux d'exploitation	1 581 251 913	1 704 291 106
• Frais de personnel	411 558 207	473 880 364
• Autres frais généraux	1 169 693 706	1 230 410 742
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	68 876 573	63 464 413
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	745 663 133	1 277 329 131
Excédent des dotations sur reprises du fonds pour risques bancaires généraux		
Charges exceptionnelles	16 137 086	8 951 836
Pertes sur exercices antérieurs	100 645 891	53 798 235
Impôts sur les bénéfices	141 504 119	63 029 890
Résultat de l'exercice (Bénéfice)	301 993 973	226 138 060
Total des charges	4 047 736 833	4 998 575 977

Produits

Produits	Exercice 1999	Exercice 2000
Intérêts et produits assimilés	3 136 227 048	3 662 661 034
• Sur créances interbancaires	113 359 461	234 021 070
• Sur créances sur la clientèle	3 022 867 587	3 428 639 964
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	477 273 163	561 815 889
Produits sur opérations financières	346 286 573	357 351 596
• Produits sur titres de placement	109 328 646	111 753 692
• Dividendes et produits assimilés		6 075 000
• Produits sur opérations de change	43 765 906	26 509 200
• Produits sur opérations de hors bilan	193 192 021	213 013 704
Produits divers d'exploitation bancaire	56 059 381	112 190 881
Produits généraux d'exploitation		
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux	3 766 692	267 763 123
Produits exceptionnels	1 551 434	119 507
Profits sur exercices antérieurs	26 572 542	36 673 947
Résultat de l'exercice (Pertes)		
Total des produits	4 047 736 833	4 998 575 977

Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 1999	Exercice 2000
Intérêts et produits assimilés	3 136 227 048	3 662 661 034
• Sur créances interbancaires	113 359 461	234 021 070
• Sur créances sur la clientèle	3 022 867 587	3 428 639 964
• Sur titres d'investissement		

• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilées	1 068 397 100	1 546 858 994
• Sur dettes interbancaires	612 951 208	698 694 754
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	455 445 892	848 039 740
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées		124 500
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Marge d'intérêt	2 067 829 948	2 115 802 040
Produits de commissions	477 273 163	561 815 889
Charges de commissions	2 792 427	28 282 590
Résultat net des commissions	474 480 736	533 533 299
Résultats nets sur		
• Opérations sur titres de placement	109 328 646	111 753 692
• Dividendes et opérations assimilées		6 075 000
• Opérations de change	43 762 764	24 097 450
• Opérations de hors bilan	172 730 108	188 993 732
Résultat net sur opérations financières	325 821 518	330 919 874
Autres produits d'exploitation bancaire	56 059 381	112 190 881
Autres charges d'exploitation bancaire	-9 563	
Autres produits d'exploitation non bancaire		
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	-1 581 251 913	-1 704 291 106
• Frais de personnel	-411 558 207	-473 880 364
• Autres frais généraux	-1 169 693 706	-1 230 410 742
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	-68 876 573	-63 464 413
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		
Résultat brut d'exploitation	1 274 053 534	1 324 690 575
Résultat net des corrections de valeur	-745 663 133	-1 277 329 131
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG	3 766 692	267 763 123
Résultat courant (avant impôt)	532 157 093	315 124 567

Résultat exceptionnel	-14 585 652	-8 832 329
Résultat sur exercices antérieurs	-74 073 349	-17 124 288
Impôts sur les bénéfices	-141 504 119	-63 029 890
Résultat net de l'exercice	301 993 973	226 138 060

Résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2000, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice 2000 se solde par un bénéfice de F CFA 226 138 060 après une dotation aux amortissements de F CFA 63 464 413, une provision pour risque généraux de F CFA 63 464 413, une provision pour risques généraux de F CFA 11 306 902, et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de F CFA 63 029 890.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées par l'article 440 de l'acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des affaires (OHADA), approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquences, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux aux cours de l'exercice 2000.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur :

	(En F CFA)
Résultat de l'exercice	226 138 060
Réserves légales	33 920 709
Report à nouveau antérieur	14 909 545
Dividendes (10% du capital)	110 000 000
Réserves facultatives	90 000 000
Nouveau report à nouveau	7 126 896

Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décidé que, après règlement à l'Etat de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 12% sur le dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de F CFA 880 par

action de F CFA 10 000. Le paiement de ce dividende s'effectuera au Siège Social à compter du 1^{er} juillet 2001 par estampillage du coupon n° 4 de l'action remise à chaque actionnaire.

Quatrième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve le renouvellement de la distribution d'indemnités de fonction aux Administrateurs pour l'exercice 2000 pour un montant maximal net de F CFA 12 950 000.

Ce montant sera reconduit annuellement jusqu'à nouvelle instruction de l'Assemblée Générale.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, ratifie la cooptation d'un neuvième Administrateur, M. Francis SUEUR, coopté par le Conseil d'Administration, durant sa séance du 2 décembre 2000, en remplacement de René FORMEY de SAINT LOUVENT, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

1. Règles, méthodes et principes comptables

Le bilan et le compte de résultat de la BANK OF AFRICA – COTE D'IVOIRE ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicables aux banques et établissements financiers des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1996, ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire en Côte d'Ivoire.

1.1. Comptabilisation des produits et charges bancaires.

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru au prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de l'opération.

2. Méthodes et principes comptables appliqués par rubrique

2.1. Créances sur la clientèle

Conformément aux dispositions du plan comptable bancaire, les crédits à la clientèle sont ventilés suivant leur durée initiale définie comme suit :

crédits à court terme	inférieur à deux ans
crédits à moyen terme	entre deux et dix ans
crédits à long terme	supérieur à dix ans

2.2. Provisions pour dépréciation des créances en souffrance

- Classifications des créances en souffrance

Les crédits en souffrance comprennent les créances impayées ou immobilisées, les créances douteuses et litigieuses :

Les créances impayées représentent les échéances impayées depuis 6 mois au plus et n'ayant pas fait l'objet de prorogation de terme ou de renouvellement.

Les créances immobilisées représentent les échéances impayées depuis 6 mois au plus et dont le remboursement, sans être compromis, ne peut être effectué par le débiteur en raison d'obstacles indépendants de sa volonté.

Les créances douteuses et litigieuses sont des créances présentant un risque probable ou certain de non-recouvrement.

- Composition des créances douteuses et litigieuses

La BOA-CÔTE D'IVOIRE a changé de dénomination sociale en 1996 à la suite de la cession au profit du groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) de 86% du capital de l'UBCI-BANAFRIQUE représentant la participation de la BANORABE. Les engagements en souffrance figurant à l'actif du bilan de BOA-CÔTE D'IVOIRE comprennent les créances douteuses et litigieuses issues de l'ancienne gestion de BANAFRIQUE ainsi que celles résultant de la nouvelle gestion de BOA-CÔTE D'IVOIRE.

- Règles de provisionnement des créances douteuses et litigieuses

Les créances en souffrances font l'objet d'une provision déterminée au cas par cas. L'instruction n° 94-05 du 16 Août 1994 du plan comptable bancaire définit les règles minimales de provisionnement des risques en souffrances. Ces règles ont été modifiées à compter du 1^{er} janvier 2000 par l'instruction n° 2000/01RB du 1^{er} janvier 2000.

2.3. Opérations en devises

Les positions de change sont évaluées aux cours de change officiels de fin de période. Tous les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et figurant au bilan sont donc évalués aux cours de change officiels en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change latents ou définitifs, sont constatés à la fin de chaque période au compte de résultat en contrepartie des comptes de contre-valeur de position de change.

2.4. Comptabilisation des opérations d'encaissement

Les opérations d'encaissement pour lesquelles la Banque reçoit des valeurs (effets commerciaux, chèques, avis de prélèvement, titres et coupons) pour présentation au paiement, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, sont enregistrées conformément aux dispositions contenues dans les instructions n° 94-14 du 16 août 1994 du plan comptable bancaire.

Les opérations d'encaissement concernent les effets commerciaux escomptés, les valeurs reçues à l'encaissement avec crédit immédiat et les valeurs reçues à l'encaissement et non disponibles.

Conformément aux dispositions contenues dans les instructions n° 94-14 du 16 août 1994, les valeurs reçues à l'encaissement et non disponibles sont enregistrées dans les comptes de hors bilan.

2.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de développement informatique qui sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans.

2.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition selon le principe du coût historique. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire, sur la base des taux suivants :

Matériel et outillage d'exploitation	10%
Mobilier d'exploitation	20%
Matériel de transport	33%
Matériel informatique	20%
Agencement, installations	10%
Matériel et mobilier de logement	10%

2.7. Provisions réglementées

Le montant de cette rubrique correspond à la provision spéciale pour risque afférent aux opérations de crédit à moyen et long terme dont la constitution est autorisée par l'article 6-III-C-F du Code Général des impôts. La Banque BOA-CI a utilisé la faculté de comptabiliser cette provision depuis l'exercice clos le 31/12/1998.

Le montant de la dotation annuelle aux provisions fiscalement déductible est limitée à 5% du bénéfice comptable et le montant global de la provision ne peut excéder 5% du montant total de l'encours des crédits à long et moyen terme.

2.8. Titres de participation

Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation par rapport à leur valeur intrinsèque correspondant à la quote-part de l'actif net détenue.

2 Observations sur le bilan

*En millions de FCFA

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/1999*		Au 31/12/2000*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	4 300	2 109	6 549	4 671
De 1 mois à 3 mois		35		1 009
De 3 mois à 6 mois				
De 6 mois à 2 ans		4 000		2 496
De 2 ans à 5 ans		5 244		5 100
Plus de 5 ans				
Total	4 300	11 388	6 549	13 276

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/1999*		Au 31/12/2000*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	17 952	17 005	19 387	15 656
De 1 mois à 3 mois	464	2 850		1 207
De 3 mois à 6 mois	1 133	371		157
De 6 mois à 2 ans	2 349	808	557	8 946
De 2 ans à 5 ans	3 569		6 949	347
Plus de 5 ans	610		3 817	
Créances en souffrance	1 713		2 921	
Total	27 790	21 034	33 631	26 313

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/1999*		Au 31/12/2000*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	2 684	4 143	2 136	4 033
Entreprises privées	25 105	15 359	31 495	18 176
Sociétés d'état et établissements publics				2 000
Etat et organismes assimilés	1	1 532		2 104
Total	27 790	21 034	33 631	26 313

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/1999*	Au 31/12/2000*
Créances douteuses	2 812	4 772
Provisions pour dépréciation	-1 099	-1 851

Créances douteuses nettes	1 713	2 921
---------------------------	-------	-------

2.3 Immobilisations financières

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
Dans les banques et établissements financiers				
• ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15
• BANK OF AFRICA - BENIN	163	163	4 200	3,9
Sous total	208	208		
Dans les autres sociétés et sociétés immobilières				
• AISSA SARL	7	7	28	25
• AFH -Océan Indien	12	12	197	6
• SCI OLYMPE	90	90	200	45
Sous total	109	109		
Total participations	317	317		

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/1999*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2000*
Immobilisations brutes	141		21	120
Amortissements cumulés	-126		-18	-108
Total net	15		3	12

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/1999*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2000*
Immobilisations brutes				
• Immobilisations en cours	4		4	
• Immobilisations d'exploitation	718	34		752
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				

Amortissements				
• Immobilisations en cours				
• Immobilisations d'exploitation	-493	-56		-549
• Immobilisations hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Total net	229	-22		203

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1 Autres actifs

Nature	1999*	2000*
Débiteurs divers	337	1 360
Valeurs non imputées	683	18
Valeurs à l'encaissement	24	615
Valeurs à rejeter en compensation	169	14
Dépôts et cautionnement	38	41
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	163	136
Total	1 414	2 184

2.6.2. Autres passifs

Nature	1999*	2000*
Dettes fiscales		
Dettes sociales		
Créditeurs divers	317	589
Dettes rattachées	130	412
Divers	43	
Total	490	1 001

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1 Actif

Comptes d'ordre et divers actif	1999*	2000*
Charges comptabilisées d'avance	21	7
Produits à recevoir	84	106
Divers		13
Total	105	126

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	1999*	2000*
Charges à payer	420	517
Produits perçus d'avance	71	20
Divers	457	555
Total	948	1 092

2.8 Provisions pour risques et charges

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/1999*	Affectation resultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2000*
F.R.B.G.	47		11	58
Fonds affectés (garanties)	2 440		-195	2 245
Réserve légale	175	45		220
Réserves réglementées	3			3
Autres réserves	379	70		449
Capital social	1 100			1 100
Report à nouveau	48		-33	15
Résultat 1999	302	-302		
Résultat 2000			226	226

Total	4 494	-187	9	4 316
-------	-------	------	---	-------

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation)

1998	24
1999	23
2000	11

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE s'élève à 1 100 millions de F CFA. Il est composé de 110 000 actions de 10 000 F CFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	64,7%
BANK OF AFRICA - BENIN	6,8%
Entreprises ivoiriennes	9,1%
Particuliers ivoiriens	3,2%
SFI	6,9%
Particuliers étrangers	7,0%
Cauris investissement	7,0%

3 Engagements hors bilan

*En millions de FCFA

Nature	1999*	2000*
Engagements donnés	13 037	9 603
Engagements reçus	10 530	8 896

4 Observations sur le compte de résultat

*En millions de FCFA

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	1999*	2000*
Sur créances interbancaires		
• A vue	6	16
• A terme	107	218
Sur créances de la clientèle		
• Créances commerciales	260	329
• Autres crédits à court terme	372	240
• Comptes ordinaires débiteurs	1 672	2 015
• Crédits à moyen terme	718	845
Total	3 135	3 663

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	1999*	2000*
Sur dettes interbancaires		
• A vue	45	82
• A terme	568	617
Sur dettes à l'égard de la clientèle		
• A vue	9	37
• A terme	445	812
Total	1 067	1 548

4.3 Commissions

Nature	1999*	2000*
Commissions perçues (produits)		
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires		
• Sur opérations avec la clientèle	477	562
Commissions versées (charges)		

• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	-3	-29
• Sur opérations avec la clientèle		
Total	474	533

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	1999*	2000*
Salaires et traitements	398	449
Charges sociales	13	25
Total	411	474

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	1999*	2000*
Impôts, taxes et versements assimilés	98	110
Redevance de crédit bail	71	98
Loyers	122	110
Entretien et réparations	30	33
Primes d'assurance	72	69
Intermédiaires et honoraires	417	367
Publicité, publications et relations publiques	37	45
Déplacements, missions et réceptions	61	72
Frais postaux et frais de télécommunications	87	112
Achats non stockés de matières et fournitures	125	124
Jetons de présence	8	7
Moins values de cessions		
Autres frais généraux	43	82
Total	1 171	1 229

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	1999*	2000*
Dotations aux amortissements		
• Des immobilisations d'exploitation	69	63
• Des immobilisations hors exploitation		
Reprises		
Total	69	63

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	1999*	2000*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	527	1 084
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments d'actif	197	182
Dotations aux provisions pour risques et charges et pertes sur créances irrécouvrables	23	11
Reprises de provisions sur créances en souffrance	-4	-268
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif		
Reprises de provisions pour risques et charges		
Récupérations sur créances amorties		
Total	741	1 009

5 Autres informations

*En millions de FCFA

5.1 Effectifs moyens

Catégories	1999	2000
Cadres expatriés	3	3
Cadres locaux	8	8

Gradés	19	27
Employés	10	14
Personnel non bancaire		
Personnel temporaire	9	4
Total	49	56

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	1999*	2000*
Actif		
Opérations de trésorerie		
• Billets et monnaies	2	2
• Correspondants bancaires	3 717	2 698
Valeurs à l'encaissement et divers	36	5
Passif		
Opérations de trésorerie		
• Correspondants bancaires		4
• Refinancements		
• Autres sommes dues	2 440	2 245
Opérations avec la clientèle		
• Comptes ordinaires		

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2000

Nature (en F CFA)	2000
Bénéfice	226 138 060
Réserve légale	33 920 709
Report à nouveau antérieur	14 909 545
Dividendes	110 000 000
Réserve facultative	90 000 000
Nouveau report à nouveau	7 126 896

6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	1996	1997	1998	1999	2000
Capital en fin d'exercice					
• Capital social*	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000
• Nombre des actions ordinaires existantes	220 000	220 000	110 000	110 000	110 000
Opérations et résultats de l'exercice*					
• Chiffre d'affaires	1 041 473 811	2 119 720 107	3 067 386 249	4 047 736 833	4 996 767 831
• Bénéfice avant impôts, amort. et prov.	33 384 837	510 312 336	1 101 256 058	1 258 037 798	289 167 950
• Impôt sur les bénéfices	2 000 000	3 158 000	4 598 900	141 504 119	63 029 890
• Bénéfice après impôts, amort. et prov.	3 684 837	437 154 336	474 791 014	301 993 973	226 138 060
Résultat par action*					
• Après impôts, avant amort. et prov.	143	2 305	9 970	10 150	2 629
• Après impôts, amort. et prov.	17	1 987	4 316	2 745	2 056
Personnel					
• Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	31	41	46	49	56
• Montant de la masse salariale de l'exercice**	326	369	414	458	523
• Sommes versées au titre des avantages sociaux**	18	22	22	25	25

*En FCFA

**En millions de FCFA